

Demande d'évaluation de modifications proposées à des titres d'admissibilité à l'exercice de professions reliées à la santé

Une proposition de modification des titres d'admissibilité à une profession devra passer par les étapes suivantes :

ÉTAPE 1

- Pour amorcer ce processus, une lettre d'intention émise par un organisme provincial, territorial ou national, un établissement d'enseignement, une instance de réglementation ou une organisme professionnel, est envoyée à un sous-ministre responsable de la santé ou de l'enseignement supérieur d'une province ou d'un territoire spécifique.
- La province ou le territoire en question devra alors coordonner l'examen de chaque lettre d'intention et se déclarer en faveur ou non de procéder à une évaluation détaillée.
- Si la décision est prise de passer à la seconde étape du protocole pancanadien, l'organisme demandeur sera prié de compléter un dossier de demande d'évaluation.
- L'organisme demandeur soumet alors un dossier de demande d'évaluation à la province ou au territoire concerné qui vérifie s'il est complet.
- Si des renseignements supplémentaires sont requis, le dossier de demande d'évaluation sera renvoyé au demandeur pour qu'il le complète.
- Toute demande de renseignements spécifiques concernant ce protocole doit être adressée au représentant officiel de votre province ou territoire.

ÉTAPE 2

- Le Comité pancanadien de coordination aura recours à une équipe d'experts constituée en fonction des exigences spécifiques de chaque cas, afin de l'examiner et d'en faire une analyse.
- Une fois l'analyse terminée les résultats en seront transmis à toutes les juridictions provinciales et territoriales.
- La province ou le territoire où aura été initiée la demande tiendra compte des résultats de l'analyse faite par le Comité de coordination lors de son propre examen des modifications demandées.
- La province ou le territoire où aura été initiée la demande décidera alors de la manière d'intégrer les résultats de l'analyse à sa propre méthode de prise de décision.
- La décision de la province ou du territoire concernant tout changement proposé à un titre d'admission à l'exercice d'une profession reliée à la santé sera enfin communiquée à l'organisme qui avait soumis la demande ainsi qu'au Comité de coordination.

La demande

Le formulaire d'application comprend trois volets explicitant les principaux facteurs étayant l'argumentation selon laquelle les modifications de titres d'admissibilité demandées sont justifiées. S'il existe des considérations ou des implications jugées cruciales qui ne figurent pas dans le formulaire, veuillez les inclure dans votre réponse.

Pour compléter cette demande et formuler vos réponses, il se peut que vous jugiez nécessaire d'obtenir le concours d'autres intervenants. Veuillez demander, selon le cas, à des employeurs, des éducateurs, des régulateurs, des étudiants ou des représentants d'autres professions, etc., de vous fournir les données nécessaires. La demande dûment complétée devrait intégrer toutes les données essentielles de manière à ce que toutes les perspectives soient prises en considération dans son articulation logique.

Premier volet:

Cette section vise à rassembler des données concernant les modifications proposées d'un titre d'admissibilité à la pratique. Elle correspond aux principes numérotés 1, 2, 3, 4 et 6

Question 1	Décrire la partie demanderesse.
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Fournir l'appellation de la profession et de l'organisme qui demande des modifications. Fournir les coordonnées nécessaires au suivi : identifier un contact, titre, adresse, No de téléphone, de télécopieur, adresse électronique, etc.</i>▪ <i>Existe-t-il des demandes similaires devant d'autres instances au Canada ? Si oui, précisez de quels groupes il s'agit, de quelle province et quelle relation vous avez avec eux.</i>
Question 2	Décrire en détail votre proposition et les changements qui en découlent dans les critères d'admissibilité à la pratique.
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Identifier le titre d'admissibilité concerné.</i>▪ <i>Si le titre d'admissibilité en usage dans votre discipline/profession varie selon les provinces ou territoires, expliquer ou mentionner les différences.</i>▪ <i>Décrire le titre de compétence proposé et l'échéance prévue pour le changement.</i>

Question 5	<p>Présenter la justification du changement demandé. Est-il justifié par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un changement dans la prestation des services de santé; • Un changement dans un champ de pratique; • Un changement dans les compétences requises pour exercer la profession; <p>Quelles preuves permettent de penser que ces changements des titres d'admissibilité servent les intérêts du public, vont améliorer le pronostic des patients ou la prestation des services de santé ?</p>
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Un changement dans la prestation des services de santé signifie que la demande de ces services a augmenté ou diminué de manière significative et que leur niveau de complexité et/ou le nombre ou les types de ressources disponibles ont varié de manière significative.</i> ▪ <i>Le champ de pratique d'une profession est l'éventail des activités professionnelles d'un praticien qualifié. Veuillez indiquer tout changement récent.</i> ▪ <i>Une compétence est une connaissance, une habileté ou un attribut causalement relié à une efficacité mesurée selon des critères externes. Comment les compétences requises ont-elles changé ?</i> ▪ <i>Fournir toute étude fondée sur des données probantes qui démontre que la modification demandée des titres d'admissibilité à la pratique répond aux raisons invoquées.</i>

Question 4	En quoi le champ de pratique correspondant au titre d'admissibilité proposé diffère-t-il du champ de pratique d'un praticien d'expérience ?
Note explicative	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Veillez documenter votre point de vue.</i>
Question 5	Quels intervenants ou quel bassin d'opinion avez-vous consulté et quel type de commentaires en avez-vous reçu ?
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les intervenants ou les bassins d'opinion devraient inclure: les professionnels de la santé concernés ou pertinents, des employeurs, des établissements d'enseignement, des étudiants, des gouvernements de provinces ou territoires et des autorités du domaine de la santé.</i> ▪ <i>Décrire le processus de consultation mené auprès des groupes potentiellement affectés par les changements proposés.</i> ▪ <i>Fournir la liste des intervenants consultés et joindre leur prise de position officielle (inclure les éducateurs, les employeurs, les régulateurs, les gouvernements, etc.).</i> ▪ <i>Les changements proposés aux titres d'admissibilité peuvent-ils avoir un impact sur d'autres juridictions au Canada ? Si oui, expliquer.</i>
Question 6	Quelles seraient les conséquences d'un refus de procéder aux changements qui font l'objet de cette demande ?
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Décrire en détail l'impact d'un maintien du statu quo :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>sur la profession telle qu'elle existe et</i> ▪ <i>sur le recrutement d'effectifs dans cette profession.</i>
Question 7	Quelles options autres que le changement des titres d'admissibilité à la pratique ont été explorées ?
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Quelles options autres que la modification des titres d'admissibilité à la pratique ont été explorées et en quoi se sont-elles avérées inefficaces face à la problématique qui sous-tend votre demande ?</i> ▪ <i>Existe-t-il d'autres avenues possibles hormis les modifications des titres d'admissibilité proposées comme, par exemple, des modifications aux programmes de formation, aux placements cliniques, à la formation sur le tas ?</i>
Question 8	Quels sont les titres d'admissibilité actuellement requis pour cette profession dans d'autres pays ?
Note explicative	<i>Si les diplômés internationaux constituent une partie importante des effectifs de votre profession, décrire les titres de compétence requis dans le pays où la majorité d'entre eux ont obtenu leur diplôme.</i>

<p>Seconda volet: Cette section doit documenter l'impact des changements demandés sur le cadre éducatif: sur les programmes, sur la formation et la constitution d'un corps enseignant, sur les sites cliniques et sur les étudiants. Elle correspond aux principes numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 7.</p>	
<p>Question 1</p>	<p>Quel serait l'impact des changements demandés sur le système d'éducation, en particulier sur les programmes de formation dans votre discipline/profession spécifique ?</p>
<p>Notes explicatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Quels changements doivent être apportés aux programmes de formation en place pour tenir compte des modifications demandées ?</i> ▪ <i>Quel est le coût en capital et en ressources humaines de la mise en place des ajustements requis du système de formation ? (Inclure les données qui s'appliquent à la formation théorique et celles qui s'appliquent à la formation clinique)</i> ▪ <i>Quel sera l'impact financier de ce changement sur la province ou le territoire? Veuillez quantifier cet impact.</i>
<p>Question 2</p>	<p>Quel sera l'impact sur les étudiants actuels et sur le recrutement futur des étudiants potentiels, à court-terme (1-3 ans) et à plus long terme (3-5 ans) ? Quelles sont les incidences financières du changement proposé sur les étudiants actuels et les étudiants potentiels ?</p>
<p>Notes explicatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Quel sera l'impact à court terme (1-3 ans) et à long terme (3-5 ans) sur le nombre de diplômés issus du programme de formation ?</i> ▪ <i>Quel impact les ajustements requis du système de formation auront-ils sur le corps enseignant et sur le personnel associé à la formation et quels besoins de formation professionnelle et pédagogique supplémentaire en résulteront ?</i> ▪ <i>Qui dispensera le nouveau programme de formation et faudra-t-il recourir à quelque autre établissement ?</i> ▪ <i>Quel sera l'impact sur les attributions des postes de formation clinique ?</i> ▪ <i>Quel sera l'impact sur les autres programmes en compétition pour des postes de formation clinique ?</i> ▪ <i>Les praticiens en place devront-ils mettre à jour leurs compétences ?</i> ▪ <i>Quelles options autres que la modification des titres de compétence ont été examinées au niveau de la formation et pourquoi ne constituent-elles pas des solutions au problème qui motive votre demande ?</i>

Question 3	Avez-vous consulté des groupes des Premières Nations/Inuits et d'autres membres de populations minoritaires au sujet de l'impact des modifications que vous proposez à un titre d'admissibilité sur leur accès à la formation professionnelle ?
Note explicative	<i>Quel mécanisme mettriez vous en place, le cas échéant, pour remédier à l'impact du changement demandé sur l'accès des Premières Nations/Inuits ou des minorités à la formation professionnelle ? (par exemple financement intérimaire, formation sur le tas, etc.)</i>
Question 4	Quel serait l'impact des modifications demandées des titres d'admissibilité sur l'accès des diplômés internationaux des professions de la santé à la formation professionnelle ?
Note explicative	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Quel mécanisme mettriez vous en place, le cas échéant, pour remédier à l'impact du changement demandé sur l'accès des diplômés internationaux des professions de la santé à la formation professionnelle?</i>

Troisième volet:	
Cette section doit documenter l'impact sur les ressources humaines et sur leur planification ainsi que les implications pour les employeurs. Elle correspond aux principes numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 7.	
Question 1	Quel serait l'impact du changement demandé sur les ressources humaines du secteur de la santé, actuellement et dans l'avenir ?
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Au meilleur de vos connaissances et après avoir consulté des employeurs et autres intervenants concernés, quel serait l'impact dans les secteurs suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>responsabilités des praticiens en poste, attribution des postes, flexibilité du corps professionnel et besoins de supervision ? (court terme = 1-3 ans; long terme = 3-5 ans)</i> - <i>le niveau d'offre en praticiens, le taux de maintien en poste et de roulement des effectifs, le recrutement ?</i> - <i>la diversité du corps professionnel ?</i> - <i>la mobilité des professionnels de la santé au Canada (conformément à l'Accord sur le commerce intérieur)?</i> - <i>les besoins de planification des ressources humaines affectées à la prestation des soins de santé ?</i> - <i>la rémunération des prestataires de soins de santé ?</i>
Question 2	Quel serait l'impact du changement demandé sur la capacité de recruter les diplômés nationaux et internationaux en sciences de la santé, de les agréer et de les intégrer au réseau canadien de la santé ?
Note explicative	<i>Le changement demandé augmentera-t-il ou diminuera-t-il la capacité actuelle du système de recruter les diplômés nationaux et internationaux en sciences de la santé, de les agréer et de les intégrer ?</i>
Question 3	Quel est l'impact potentiel du changement proposé à un titre d'admissibilité sur l'efficacité de la prestation des services de santé ?
Notes explicatives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Veillez tenir compte, dans votre réponse :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>des coûts en capital et des facteurs reliés aux ressources humaines et au pronostic des clients;</i> - <i>de la qualité des soins offerts et de la sécurité des patients;</i> - <i>de la viabilité du système de santé;</i> - <i>des besoins de combler les services de base en ayant recours à d'autres prestataires de soins;</i> - <i>des changements potentiels de la représentation relative des divers prestataires de soins dans le système.</i>